

PAILLET



RELAKS

Le bulletin de la commune de Paillet

Octobre 2018

Le mot du maire :

Quand on traverse la commune de Paillet, on peut avoir l'impression d'une certaine quiétude, d'une forme de continuité tranquille. Il n'en est rien, comme le dit l'adage populaire, ne pas se fier aux apparences.

Vous avez constaté que les travaux ont débuté dans le centre bourg. La salle dite du foyer rural a été détruite. Je ne doute pas d'un certain pincement au cœur pour celles et ceux qui ont de nombreux souvenirs à raconter dans ce lieu. Si chacun d'entre nous garde une part de nostalgie, nous devons penser à l'avenir et nous réjouir de ce que ce futur lieu permettra de réaliser au service des habitants. La démolition effectuée dans des conditions particulières pour cause de présence d'amiante laisse désormais la place à la construction, le gros œuvre lui succédant.

Selon la loi Notre, la communauté des communes doit avant la fin de l'année 2018 définir ses compétences. Si les compétences obligatoires ne se discutent pas, les compétences optionnelles et supplémentaires ont dû être définies par les différentes commissions de la CDC. Depuis quelques années, les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) possèdent de plus en plus de pouvoirs. Les décisions se prennent à une autre échelle que l'échelle communale, ce qui peut tout à fait être judicieux pour la mise en place de services pour l'enfance jeunesse (ex: centres de loisirs) ou sociaux (ex : distribution de repas à domicile). Il nous faut veiller toutefois à ce que les voix des communes, notamment les plus petites, restent audibles et que celles-ci n'aient pas que vocation à régler les problèmes du quotidien. Les communes ont trois mois (octobre-novembre-décembre) pour valider les statuts de la CDC pour les années à venir.

A titre d'exemple, la compétence urbanisme est désormais exercée par la CDC : Un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été lancé récemment, sa mise en place devrait durer environ quatre années, c'est dire si la tâche qui s'annonce est lourde (27 communes) mais passionnante : prendre le temps de réfléchir aux enjeux de l'ensemble d'un territoire ne peut être pris à la légère. Le PLU communal, est pour l'instant stoppé. En effet, le nouveau préfet n'applique pas les règles de la même manière que son prédécesseur. La commune de Paillet faisant partie d'un ancien Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du temps de la CDC du Vallon de l'Artolie ne peut poursuivre son document d'urbanisme puisqu'elle a automatiquement basculé dans un nouveau SCOT, celui du Sud Gironde non approuvé à ce jour. Encore un dégât collatéral de l'éclatement de la CDC du Vallon de l'Artolie.... Tout ceci est très complexe et ces considérations administratives sont bien loin des problématiques des élus de terrain qui se trouvent bloqués dans leurs démarches.

Les écoles de Paillet et de Lestiac sont désormais gérées par un regroupement pédagogique intercommunal. Si les services de l'éducation nationale ont validé très tôt le processus, ce n'est pas le cas d'autres services de l'État. Nous avons dû, mon collègue monsieur Moreno et moi-même rencontrer les services de l'État pour débloquer la situation. La préfecture n'a validé qu'au mois d'août une demande faite par les deux communes au mois de décembre précédent, soit bien peu de temps avant la rentrée scolaire. S'il y a eu quelques difficultés d'organisation initiales, réjouissons nous de son bon fonctionnement basé sur la volonté des acteurs de terrain, les enseignants, de travailler ensemble.

La commune connaît un renouvellement constant de la population, plus particulièrement durant la saison estivale. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. Les élus ne font pas exception. Madame Ducret ayant quitté la commune, elle a été remplacée au sein du conseil municipal par Guy Massé, un ancien élu qui a à l'occasion de remettre à la disposition de la collectivité ses compétences. Le poste de 4^e adjoint est occupé par Daniel Hougas qui travaille ardemment depuis quatre années pour la commune.

Les physiciens parlent de mouvement perpétuel...

Jérôme GAUTHIER

Compétences de la CDC

Les compétences de la communauté des communes Convergence Garonne sont réparties en compétences obligatoires, en compétences optionnelles et en compétences supplémentaires (appelées précédemment compétences facultatives).

Les compétences obligatoires sont : l'aménagement de l'espace ; le développement économique ; la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ; l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Les compétences optionnelles sont : la protection et la mise en valeur de l'environnement ; la politique du logement et du cadre de vie ; la prévention de la délinquance ; la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ; l'action sociale d'intérêt communautaire ; la création et la gestion des maisons de service public.

Les compétences supplémentaires sont : l'assainissement non collectif ; l'animation culturelle et patrimoniale du territoire ; une politique d'animation sportive ; la gestion d'équipements communautaires (ponton, camping, lac...) ; l'aménagement numérique ; la gestion et la protection de la ressource en eau ; l'éclairage public ; les transports.



Ne pas jeter sur la voie publique

Divers

Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 14h à 18h tél : 05 56 72 14 57

Pôle social de Cadillac : 9, rue Claude-Bouchet 33410 Cadillac
05 56 76 93 74

RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) :

Bureau des permanences

3, route de Lasserre 33550 Paillet

06 26 74 89 15 ram@convergence-garonne.fr

Gendarmerie de Créon :

1 av Entre deux mers 05 57 34 45 20 ou composer le 17

La poste de Paillet, nouveaux horaires :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13h30 - 16h30

Mardi : 14h45 - 16h45

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

05 56 62 65 17 www.admr.org

Services à la personne: aide et accompagnement à domicile
6 Ter Place René Gérard 33410 CADILLAC

SAMU : 15 **Pompiers : 18**

Hôpital (CHU) Urgences traumatologie et médecine :

05 56 79 56 79

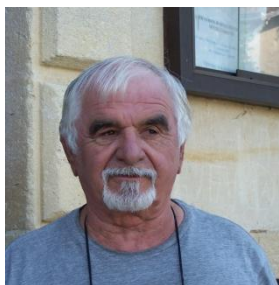
Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Ambulances CASTAING Capian : 05 56 72 10 39

Pharmacie Langlade: 05 56 72 10 52

Pharmacie de garde : Faire le 3237, 24h/24h, 0.34€ la minute
ou le site internet www.3237.fr.

Une nouvel élu et un nouvel adjoint au conseil municipal



Lors du précédent bulletin municipal, nous vous annoncions le départ de Danièle Ducret vers d'autres horizons. Une fois sa démission validée par monsieur le préfet, Guy Massé, l'a automatiquement remplacée au sein du conseil municipal conformément à la loi électorale. Guy a déjà été élu pendant 13 années au conseil municipal de la commune, entre juin 1995 et mars 2008. Daniel Hougas, a été élu 4^e adjoint lors du conseil municipal du 31 août. Il reprend les délégations de madame Ducret, il est plus particulièrement chargé des affaires scolaires et des affaires sociales se retrouvant à la tête du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).



Une nouvelle employée

La commune emploie depuis de nombreuses années des emplois aidés. Le gouvernement a réduit considérablement le nombre de ces emplois. La commune a pu tout de même obtenir un PEC (Parcours Emploi Compétences) en signant une convention tripartite avec Pôle Emploi et la personne concernée. Des actions de formation sont bien sûr mises en place.



Bienvenue à Pascale Quellier, habitante de notre commune depuis de nombreuses années, personne très dévouée qui s'est mise au travail pour l'entretien de nos bâtiments communaux.

Des jeunes dans les asso

Suite à l'expérience positive de l'année dernière, l'opération « coup de pouce » pour promouvoir l'engagement associatif des jeunes pailletons a été reconduite. Les conditions ? Avoir moins de 18 ans, habiter Paillet, et justifier d'une adhésion 2018-2019 à une association sportive et culturelle ayant son siège ou ses activités sur Paillet. Le Comité Communal d'Action Sociale de Paillet participera à hauteur de 20€ par l'adhésion. Tous les renseignements sont disponibles en Mairie, pour cette action qui se termine à la fin octobre.

Travaux de l'été

Les vacances d'été sont favorables à bien des activités dans les bâtiments communaux désertés par les élèves ou par les associations.

Cet été les classes 5 et 6 (derrière la feu salle du foyer rural) sont devenues garderie et centre aéré. Pour cela il a fallu créer un dortoir pour les tous petits et rafraichir l'ensemble des peintures. Les travaux ont été réalisés par des élus,



des membres de l'association « foyer rural » et des Pailletons.



La salle Escandes a également été rafraichie :

- * changements des portes et fenêtres
- * peintures des boiseries et badigeons à la chaux sur les murs

Ces travaux ont été réalisés par des artisans locaux, des jeunes (de l'opération « argent de poche », des employés communaux et des élus.

Salle polyvalente

Les travaux de désamiantage ont été longs (du 9 juillet au 24 août) et difficiles à réaliser, mais ils se sont déroulés sans encombre.



Préparation de la salle pour le désamiantage

6 septembre 2018 à 08h30



Le 10 septembre, la reconstruction de la salle a commencé. Création de la plateforme qui accueillera le nouveau bâtiment, réalisation des pieux destinés à assurer l'ancrage des fondations, dalle béton.....



Argent de poche | Bilan

Nous expérimentons cet été le « dispositif argent de poche », pour permettre aux jeunes pailletons de travailler sur et pour leur commune pendant les vacances. Une façon de participer à la vie pailletonne tout en gagnant de l'argent de poche. Merci à Juliette, Julian, Kévin, Maxime et Théo pour avoir passé environ 45 demi-journées de travail à arroser, désherber, ramasser les débris... Nos valeureux jeunes ont en outre contribué à préparer les écoles pour la rentrée (déménagement, nettoyage, emménagement), à rénover la salle Escande (détapissage et peinture des boiseries) et à nettoyer la halle des sports. Un bilan très positif pour tous !

PLU de la CdC Convergence Garonne

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes, lance un inventaire participatif du petit patrimoine.

Cet inventaire est ouvert à tous (habitants, élus...), du samedi 8 septembre au mardi 16 octobre. Il se présente sous la forme d'un formulaire qui permet à tous les résidents de la Communauté de communes de nous faire remonter des informations sur les éléments du paysage, bâtis ou naturels, qui mériteraient d'être protégés.

Pour participer à l'inventaire, il suffit de se rendre sur le site urbanisme de la Communauté de communes : urbanisme.convergence-garonne.fr.

Votre connaissance fine du territoire est un atout certain pour l'élaboration de notre PLUi.

Nouveaux Pailletons

Depuis quelques années, les élus invitent les nouveaux habitants de Paillet pour un pot d'accueil au café de la Liberté. Si ce moment n'a pu avoir lieu en 2017 (fermeture du lieu), il est de nouveau d'actualité. Les nouveaux pailletons sont conviés le vendredi 12 octobre à 19h au restaurant local pour un moment de convivialité et d'échanges entre-eux et avec les élus. Une façon encore et toujours de favoriser l'accueil et le dialogue dans notre Commune.



Numéro des habitations

Pour faciliter la vie de chacun, merci aux Pailletons qui n'ont pas numéroté leur habitation de bien vouloir le faire.

Journée de la BiodiverCité -> le 14 octobre

"Mauvaises" herbes ? Espèces "nuisibles" ? Perdu ! Avec **Artoliens**, le festival des alternatives citoyennes de l'Entre-deux-Mers (Gironde), vous allez changer de regard et de vocabulaire. Et (re)découvrir cet automne la biodiversité qui se niche sur le trottoir, au fond du jardin, au coin de la rue ou dans votre assiette. Avec au menu, en septembre et octobre : des conférences plus ou moins artistiques sur l'aloë et l'importance des arbres (entre autres), en collaboration avec la médiathèque de Podensac et les Chantiers Tramasset ; des ateliers DIY (Do it yourself « en bon français : faites-le vous-même ») et scolaires ; des conseils culinaires (avec la diététicienne Maryse Chatrix), des inventions sonores (avec L'Arbrassons), ...



Et en point d'orgue de cette 4e édition, **une grande journée BiodiverCité le 14 octobre à Paillet** de 10h à 17h.

Le rendez-vous pailleton vous réserve :

- ❖ un **marché** bio et local, organisé par l'association RnCo,
- ❖ un **village associatif** fleurant bon la transition énergétique,
- ❖ un **troc aux arbres** (venez avec vos boutures, repartez avec d'autres !),
- ❖ un **conférencier gesticulant** autour de 15h30, Vincent Viala, pour penser au grand tri sans surtout oublier tout le reste,
- ❖ une **exposition** sur la biodiversité,
- ❖ des **pauses musicales** avec le groupe CALM (chanson française) et le garage Lézarts,
- ❖ des sessions « **main à la pâte** » (nichoirs, cuisine d'épluchures...)
- ❖ des jeux, un espace détente et en invités surprise : les moutons du Conservatoire d'Aquitaine !

La restauration sur place sera assurée par les producteurs et le Café de la Liberté.

Plus d'infos sur notre page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/artoliens/>) et sur artoliens@laposte.net

Sur le dos du buffle

L'association « Sur le dos du buffle » : atelier artistique à Paillet.

Depuis que je parle de mon projet d'ouvrir un atelier artistique, j'ai rencontré dans notre village et ceux des alentours, un certain nombre de personnes qui aiment dessiner ou peindre, ou qui n'osent pas encore.

Pour beaucoup d'entre nous, c'est enfant que nous dessinions avec plaisir et liberté. Puis, très souvent, à l'âge adulte, pris par les obligations, nous mettons de côté ce qui nous apparaît alors être sans importance. Arrive l'âge de la retraite et pour diverses raisons, quelques uns se remettent à dessiner et à peindre.

Il me semble que lorsque je peins, c'est pour me permettre d'exprimer cette part de moi-même qui est sensible à ce que je ressens et à ce qui m'entoure. Et donc je crée en peignant une image.

Pour ces raisons, je vous propose un accompagnement à partir de vos envies et de vos connaissances. Vous choisissez les techniques qui vous plaisent, et le matériel qui vous convient, et je vous conseille pour que vous puissiez développer une pratique artistique personnelle.

Dans cet atelier nous travaillons principalement le dessin et la peinture.

Artiste professionnel, j'ai étudié à l'école Quentin de la Tour à St Quentin dans l'Aisne, et à l'école des Beaux Arts de Bordeaux.

L'atelier a lieu à la **salle Escande**, qui se trouve en face de la salle de Hand-ball, dans le même bâtiment que la Poste.

Accueil **des adultes**, le lundi et le mardi en soirée, **les enfants et les ados** se partagent le mercredi après-midi.

Marc DE LA LLAVE 05.57.87.35.87 surledosdubuffle@free.fr



Comité du Souvenir et des Anciens Combattants de Paillet

Dimanche 11 Novembre 2018 :

Centième Anniversaire de l'Armistice de la Guerre 1914-1918 en collaboration avec les Mairies de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, et Villenave-de-Rions, ainsi que les écoles inhérentes à ces trois communes.

10h30 Monument aux Morts de Villenave-de-Rions

11h00 Monument aux Morts de Lestiac-sur-Garonne

12h30 Monument aux Morts de Paillet (avec remise de décorations)

12h50 Vin d'Honneur sous la tente, place Gambetta à Paillet

13h45 Repas à la Salle des Fêtes de Lestiac-sur-Garonne (pour les inscrits)

Samedi 13 Octobre 2018 :

Le Comité organise une visite au Musée du Parachutiste à Pau, avec un départ en car de Paillet à 7h00 et un retour à Paillet vers 18h00.

Pour toute information, s'adresser à Gérard Lescout (téléphone : 05.56.72.12.91)

Dimanche 13 Janvier 2019 :

Assemblée Générale de notre Comité dans la Salle des Fêtes de Villenave-de-Rions.



Le Bouquet d'Automne

Le bouquet d'automne a repris ces activités : jeux, loto et goûters les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois. Toutes les personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues. Une sortie au music-hall est prévue en début d'année 2019.

Nos contacts : Mme CARREYRE 06 81 94 16 01 / Mme MILLET 05 57 71 37 20 / M LESCOUT 05 56 72 12 91



Le dossier

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le bulletin de la commune de Paillet

Octobre 2018

SIELP (Syndicat Intercommunal des Ecoles de Lestiac et Paillet)

Présidente du SIELP : Marie-Pierre BECUWE

Vice président : Emmanuel CORCKET

Secrétariat : Céline CASTAING

Membres du bureau : Jérôme GAUTIER, Guy MORENO, Laurent FOURCADE, Daniel HOUGAS, (suppléants Annie CASTAING et Pierre GUENANT)

Siège : Mairie de Paillet

Adresse mail : sielp33@laposte.net

Equipe scolaire de Lestiac sur Garonne



Enseignants, de gauche à droite : François-Régis ALAIN, Céline BIGNONNEAU, Lionel LECAMP, Guylène QUESADA, Pauline AIME



Personnel périscolaire, de gauche à droite: Malika HATTOUMA, Nicole LAINE, Brigitte ARMAND (manque Gaëlle LEJEUNE)

Equipe scolaire de Paillet



De gauche à droite : (ATSEM) Angélique HILPRON et Sandrine DUPHIL , (Enseignants) Alexiane CHAUSSIE, Guylène QUESADA, Igor Sonnois, Gaëlle Barnades, (ATSEM) Ghizlane BOUCHKOURA, (Enseignant) François TRINCHERIE

RPI : Les écoles de Lestiac et Paillet se sont rapprochées pour former un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), validé par les services de l'éducation nationale (Bulletin Officiel de juillet).

Le RPI se répartit sur deux sites, les actuelles écoles publiques de Lestiac et Paillet, avec leurs directeurs respectifs : MM. Alain et Sonnois. Le site de Lestiac accueille les élèves de deux classes Élémentaires (CE) et des deux classes de cours moyens (CM). Le site de Paillet accueille les élèves des trois classes de maternelle et de la classe de Cours Préparatoire (CP).

Suite à cette réorganisation, la salle donnant sur la cour de la cantine de Paillet est redevenue une salle de classe dans laquelle a été installé le vidéoprojecteur inter actif (VPI).

SIELP : un syndicat regroupant trois élus (et un suppléant) par commune.

Son rôle ? Il s'occupe de la gestion financière, possède un budget propre abondé par les communes selon la répartition suivante : 2/3 selon le nombre d'élèves, 1/3 selon le nombre d'habitants. Il gère le personnel travaillant durant le temps scolaire (ATSEM) et un temps de secrétariat. Il met à disposition de l'équipe enseignante les fournitures nécessaires au bon fonctionnement pédagogique, finance les éventuelles sorties scolaires. Le siège du SIELP est à Paillet.

Le SIELP gère également les transports scolaires entre les deux écoles, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine (les parents ne payant qu'une inscription annuelle).

Comité de pilotage : Un comité de pilotage regroupant directeurs d'écoles, parents d'élèves élus et élus du SIELP est par ailleurs mis en place et se réunira régulièrement pour permettre le maximum de coordination et faciliter le dialogue entre tous.

Les horaires scolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Lestiac : 08h45 -> 11h45 et 13h15 -> 16h15

Paillet : 09h00 -> 12h00 et 13h30 -> 16h30

Les horaires du bus scolaire

Matin

Départ de Paillet vers Lestiac : 08h30

Départ de Lestiac vers Paillet : 08h40

Soir

Arrivée à Paillet du bus venant de Lestiac : 16h35

Arrivée à Lestiac du bus venant de Paillet : 16h45

Une inscription à l'année (20€) puis gratuité car financement par conseil régional, collectivité détenant la compétence.

A Paillet, le départ et l'arrivée du bus se font depuis le parking de la poste (rue Guiraude)



Accueil périscolaire et centre de loisirs :

Ils sont situés désormais dans les anciennes classes 5 et 6. Des travaux (réalisés par des élus, des membres de l'association « foyer rural » et des Pailletons) ont été réalisés pour que la structure organisatrice (association Foyer Rural) puisse bénéficier d'un dortoir et toilettes adaptées aux plus petits.

